

Aix-en-Provence, le 21 octobre 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CLI prend position sur l'incident de Cadarache

La Commission locale d'information (CLI) de Cadarache a été informée de l'incident concernant l'installation ATPu (Atelier de technologie du plutonium) déclaré le 6 octobre par le CEA/Cadarache et classé au niveau 2 de l'échelle INES par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

A la suite de l'examen de cet incident en Commission Environnement le 14 octobre 2009, le Bureau de la CLI prend la position suivante :

1. le Bureau de la CLI prend acte des assurances données par le CEA/Cadarache et par l'ASN concernant l'absence de conséquences de l'incident pour l'environnement et les personnes ;
2. le Bureau de la CLI constate avec inquiétude les dysfonctionnements révélés par l'incident concernant l'évaluation des dépôts de matières fissiles résiduelles dans l'installation compte-tenu des conséquences graves que cela pourraient avoir au niveau du risque de criticité*.
Il demande un renforcement des contrôles tant internes par l'exploitant qu'externes par les autorités de contrôle (ASN et ASND) sur les autres installations de Cadarache pouvant présenter des situations similaires.
Il signale que ces écarts pourraient aussi concerner d'autres sites nucléaires et alerte les autres CLI sur ce point ;
3. la CLI se réunira en réunion plénière exceptionnelle le 18 novembre 2009 pour faire le point de la situation en présence de l'exploitant et de l'ASN ;
4. la CLI s'attachera à suivre avec une attention toute particulière les suites qui seront données à cet incident par le CEA/Cadarache et l'ASN. Elle tiendra informé le public sur son site Internet www.cli-cadarache.fr et dans son bulletin public d'information CLIC info.

* Risque de démarrage d'une réaction en chaîne lorsqu'une masse de matière fissile trop importante est rassemblée au même endroit.

Composée d'élus, de personnalités qualifiées et de représentants d'association de défense de l'environnement, de syndicats et du monde économique, la CLI de Cadarache est une association indépendante du CEA.

Elle a une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations nucléaires de base civiles exploitées par le CEA à Cadarache (Loi Transparence et Sécurité Nucléaire du 13 juin 2006).

La CLI informe le public par son site Internet www.cli-cadarache.fr, son bulletin CLIC info et l'organisation de réunions publiques.

**Contact : Cyril Fourcaud, tél. : 04 42 12 40 64, port. : 06 17 99 88 53
mél. : cyrilfourcaud@cli-cadarache.fr**